

Les images du cheval attelé au travail dans les campagnes : réalités anatomique et morphologique et construction artistique à travers les enluminures (Europe, XII^e-XVI^e siècle)

Floriana Bardoneschi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12073>

DOI : 10.4000/insitu.12073

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Floriana Bardoneschi, « Les images du cheval attelé au travail dans les campagnes : réalités anatomique et morphologique et construction artistique à travers les enluminures (Europe, XII^e-XVI^e siècle) », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12073> ; DOI : 10.4000/insitu.12073

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les images du cheval attelé au travail dans les campagnes : réalités anatomique et morphologique et construction artistique à travers les enluminures (Europe, XII^e-XVI^e siècle)

Floriana Bardoneschi

Introduction

- 1 Les enluminures sont un bon moyen de dresser un état des lieux, à un instant donné, du harnachement du cheval de trait dans les tâches agricoles suivantes : les labours, le hersage, le transport du foin, de la paille, du raisin ou de tonneaux. Ce « focus iconographique » donne l'occasion de s'interroger sur le champ de vision des enluminures, œuvres documentaires ou esthétiques. Pour cela, il faut tenter de définir dans chacune la part de perpétuation de modèles esthétiques figés et la représentation de la réalité quotidienne, issue de l'observation de l'artiste. Un tel corpus permet également de visualiser, en prenant toutes les précautions nécessaires, la composition du harnachement, son positionnement sur l'animal et son adaptation à sa morphologie, ainsi que les caractéristiques des chevaux attelés par les paysans pour les tâches définies précédemment. Les éléments qui sont présentés ici sont des pistes de réflexion, qui sont à confirmer par la mise en relation avec d'autres types de sources, textuelles et archéologiques notamment. De même, il est nécessaire de compléter cette vision du harnachement par l'étude de sa fabrication et des artisans qui y participent.

Des œuvres documentaires et esthétiques ?

Quel corpus d'enluminures pour le cheval de trait paysan ?

Pourquoi avoir choisi les enluminures parmi les sources iconographiques ?

- 2 La production de manuscrits enluminés voit entrer en jeu les *scriptoria* monastiques et, à partir du XII^e siècle, des ateliers laïcs qui se multiplient dans les zones urbaines¹, formant des pôles d'influence artistique dans différentes régions et villes de France (Val-de-Loire, Île-de-France) et de Flandre (Gand, Bruges) selon les époques. Suivant leur milieu de production artistique, les enluminures permettent d'étudier plusieurs zones géographiques et de rencontrer le cercle restreint des commanditaires, qui appartiennent le plus souvent au milieu seigneurial ou ecclésiastique. Autour des enluminures se confrontent ces classes élevées de la société et les paysans, à travers leur représentation par des artisans peintres, qui peuvent en avoir une image issue de l'observation du réel ou de constructions artistiques. Les manuscrits symbolisent un huis-clos sociétal qu'il est tout à fait intéressant d'examiner. Bon nombre de ceux-ci, livres d'heures, psautiers ou bibles, sont d'un usage religieux ; plus rares sont les ouvrages à sujet profane. Mais à partir de la fin du XIV^e, et surtout au XV^e siècle, la littérature séculière est en vogue².
- 3 Il est toutefois nécessaire de garder présent à l'esprit que leur utilisation comme source, comme pour toutes les autres sources iconographiques, doit être entourée de multiples précautions méthodologiques³. Un décalage peut exister entre l'apparition d'une nouveauté dans la vie quotidienne, sa diffusion et sa figuration. Les dessinateurs ne sont pas toujours bien informés des réalités techniques des objets représentés, peuvent faire des choix dans ce qu'ils souhaitent montrer, sont plus ou moins talentueux et respectent à divers degrés des canons esthétiques préétablis et des conventions de représentation.

Thème des enluminures

- 4 Seules certaines scènes permettent d'être sûr d'identifier le cheval de trait paysan. Les thèmes retenus pour étudier son harnachement à travers les enluminures sont donc représentatifs des principales activités agricoles dans lesquelles le cheval est employé attelé : le labourage, le hersage, le transport du foin, de la paille, du raisin ou de tonneaux de vin. Ces thèmes peuvent se rencontrer à diverses occasions, mais la principale source des représentations de type agricole est le calendrier enluminé.

Exhaustivité du corpus

- 5 Devant le grand nombre de manuscrits conservés, et la multiplicité des lieux de conservation, il n'est pas possible de prétendre à l'exhaustivité. Notre corpus s'est donc constitué en grande majorité à partir des manuscrits numérisés présents dans les bases de données mises en ligne⁴. Néanmoins, nous sommes tout à fait consciente des problèmes que cela peut poser au niveau de l'analyse et de la pertinence des observations qui ont été faites.

Période chronologique et localisation géographique

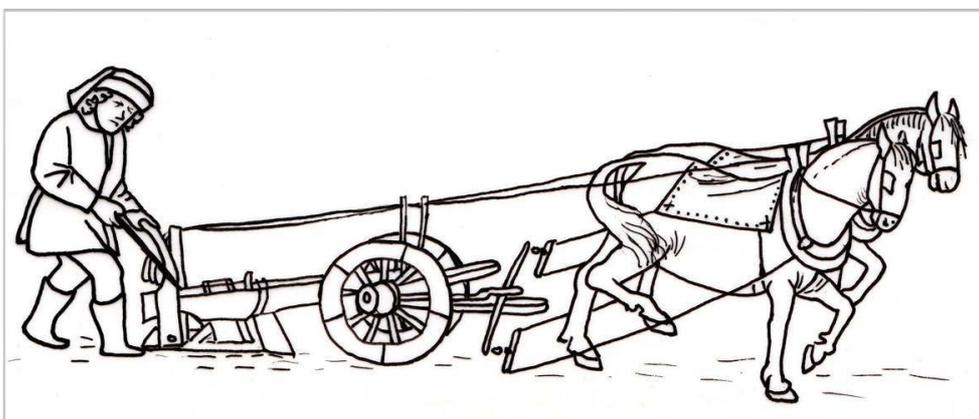
- 6 La plage chronologique couverte par notre corpus d'enluminures s'étend du XII^e au XVI^e siècle. C'est d'ailleurs au XII^e siècle que l'introduction du cheval dans l'agriculture, qui avait débuté au XI^e siècle, prend de l'importance et modifie le monde rural⁵. Au même moment, l'image prend une place de plus en plus importante dans les manuscrits⁶. Ce phénomène atteint son apogée au XV^e siècle, et finit doucement au XVI^e siècle, lorsque le support et l'échelle de l'image changent, avec la vogue des retables et des panneaux peints⁷. Le mouvement artistique devient alors, avec l'émergence de la Renaissance, d'une teneur différente⁸. Dans le domaine rural, à partir du milieu du XIV^e siècle, la place du cheval, ainsi que les techniques afférentes, se sont à peu de choses près fixées dans un ordre qui perdure pendant les Temps modernes. Il est donc intéressant de terminer l'étude avec les enluminures en pleine page des calendriers flamands du XVI^e siècle, qui sont parfois très détaillées.
- 7 La localisation des foyers de production artistique a induit l'espace géographique étudié. Elle met l'accent sur les zones d'utilisation dominante du cheval de trait paysan en France, en majorité la moitié septentrionale, en Angleterre, surtout dans sa partie est, en Flandre, et dans une aire germanique englobant l'Allemagne du Sud et de l'Est, en majorité la Saxe et la Bavière, et la partie occidentale de la République tchèque, notamment la Bohême.

D'un modèle à l'autre : observation du réel et licence artistique

Modèles d'inspiration antique ?

- 8 Dans l'illustration de certains thèmes religieux, et en particulier ceux tirés de l'Ancien Testament, le système d'attelage peut conserver, au moins jusqu'au XIII^e siècle, une forme issue de modèles antiques, avec des biges ou des quadriges, l'utilisation du joug d'encolure ou du joug dorsal⁹. Au contraire, les figurations d'activités agricoles, apparaissant à partir du XI^e ou du XII^e siècle¹⁰, semblent la plupart du temps se fonder sur les techniques contemporaines. Toutefois, jusqu'au XIII^e siècle, les représentations sont souvent trop schématiques pour être exploitées d'un point de vue technique. Reste que le cheval a souvent une attitude figée, et ce jusqu'au XIV^e siècle. Ses deux postérieurs sont campés vers l'arrière, l'un des antérieurs à la verticale, l'autre levé quasi perpendiculaire ou avancé¹¹. Ou bien, alors que l'attelage devrait être en mouvement, ses quatre membres sont posés les uns à côté des autres¹² (**fig. 1**).

Figure 1



Scène de labours avec une paire de chevaux. Reproduction d'après l'enluminure originale : Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v°. *Heures à l'usage de Rome (The London Rothschild Hours ou Hours of Joanna I of Castile)*, Flandre, Gand/Bruges, maître de Jacques IV d'Écosse et son atelier (décoration), vers 1500. Calendrier, mois de septembre.

Repro. Bardoneschi, A. © A. Bardoneschi, 2013.

- 9 Néanmoins, dès le XIII^e siècle, les représentations de collier sont plus précises : le collier stylisé en boudin plat devient un collier où se distinguent les attelles de la matelassure et l'ancrage des traits¹³. À partir du XIV^e siècle, la modification de la perception de l'espace dans les miniatures¹⁴ et le passage du bidimensionnel au tridimensionnel permet des progrès dans la précision des représentations, ce qui facilite l'étude des éléments techniques¹⁵. Et surtout au XVI^e siècle, la transition de l'enluminure vers la peinture, et l'importance prise par l'image dans les manuscrits est marquée par un regain de détails. Cela est particulièrement visible dans les œuvres des enlumineurs flamands de l'école de Gand-Bruges, qui commence à prendre son essor dans le 2^e quart du XVI^e siècle, et qui annonce la peinture de paysage hollandaise de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e siècle¹⁶.

Nouveauté et réalisme dans un schéma iconographique figé ?

- 10 Avec la montée de la dévotion privée, à partir du XIV^e siècle, les livres d'heures sont en vogue et les calendriers enluminés y abondent davantage que dans les psautiers¹⁷. Ils sont l'occasion de montrer que l'ordre du religieux n'est pas détaché du terrestre, en représentant la vie quotidienne et notamment les activités agricoles. Les miniatures des enlumineurs renommés servent alors l'inspiration d'autres qui reprennent le plus souvent leur environnement général et leur composition.
- 11 Les centres de production français, à la pointe du « gothique international », rayonnent sur l'Europe jusqu'au milieu du XV^e siècle environ¹⁸. Les *Très Riches Heures du Duc de Berry* sont alors comptées parmi les ouvrages les plus renommés. Le manuscrit comporte un calendrier, avec en illustration du mois d'octobre, un semeur et un cheval hersant¹⁹. Cette scène, enluminée vers 1412-1416 par Paul Limbourg²⁰, à Mehun, Bourges ou Paris, montre un champ sur la rive gauche de la Seine, en face du palais royal du Louvre²¹. Plusieurs points de repère y sont dispersés : l'épouvantail, le cheval et son cavalier avec la herse, les pies, le sac de graines, le semeur. Les innovations stylistiques présentes dans les *Très Riches Heures* ont servi de stimulus à la peinture de cycles de calendriers en pleine page dans les Pays-Bas méridionaux à partir du début du XVI^e siècle. Ainsi, la composition du

mois d'octobre²² de Paul Limbourg, comme d'autres scènes, a été reprise par l'enlumineur du *Bréviaire de Grimani*, vraisemblablement par Gérard Horenbout, vers 1510²³. La composition générale demeure semblable : un champ bordé d'une rivière, en face d'un château. Les éléments repères sont là, parfois avec quelques modifications : le semeur, le sac de grain, les pies devenues des corbeaux, la herse désormais en mouvement et tractée par deux chevaux, l'épouvantail devenu un véritable archer. Des différences techniques dans l'attelage s'observent également : la herse est reliée aux chevaux par un palonnier, les brides ont des ceillères, un coussin-selle est utilisé par le cavalier. Reste à définir, cependant, s'il s'agit là de la marque d'une réelle évolution des pratiques du XV^e au XVI^e siècle ou d'une distinction entre la France et la Flandre.

- 12 Dans certains cas, l'inspiration d'un atelier à l'autre peut être contemporaine, que ce soit en France ou en Flandre. Deux miniatures de labours, clairement inspirées l'une de l'autre pour la composition de la scène et des éléments de l'attelage, sont attribuées à deux enlumineurs différents : l'une au maître des Épîtres Getty, vers 1530-1535²⁴, et l'autre à l'Atelier de 1520²⁵, dans la 1^e moitié du XVI^e siècle²⁶. Il est significatif que les deux manuscrits proviennent d'espaces géographiquement proches, voire identiques, et en interaction artistique : Tours pour la première, et Paris ou le Val-de-Loire pour la seconde. De même, deux pages de calendriers contemporaines, issues d'ateliers flamands, sont identiques dans leur partie supérieure, où se trouvent des bâtiments et un cheval hersant. Seule la symétrie est inversée, et la scène du premier plan diffère : des labours dans celle enluminée par le maître des scènes de David dans le *Bréviaire Grimani*²⁷, des semailles dans celle dont la décoration n'est pas attribuée²⁸.
- 13 Malgré le déclin des livres d'heures, remplacés par de nouvelles formes de dévotion à la fin du XVI^e siècle, quelques ateliers flamands continuent à en produire en s'inspirant mutuellement. Il s'agit notamment de ceux de Gerard Horenbout (1460/65-1530/40) et de Simon Bening (1483-1561), enlumineurs de l'école ganto-brugeoise, dans les Pays-Bas méridionaux²⁹. Dans les calendriers se retrouvent des morceaux de scènes quasiment identiques dans les détails techniques, mais qui savent surprendre par la diversité de leur insertion dans les miniatures. D'ailleurs, des similitudes font que certaines miniatures sont attribuées à Gerard Horenbout, Simon Bening, et leurs équipes, ou au maître de Jacques IV d'Écosse, sans qu'il soit possible de définir clairement lequel en est l'auteur³⁰.
- 14 Parmi les manuscrits enluminés par Gerard Horenbout se retrouve la même scène pour le chargement du foin d'une part³¹ (**fig. 2**), et de la paille de l'autre³² : un chariot dont le timon est muni d'une réserve de foin, attelé à deux chevaux, l'un muni d'un coussin-selle et baissant la tête pour manger, l'autre avec un couvre-reins, se reposant. Cette manière de représenter les chevaux pendant le chargement du chariot est présente aussi chez Simon Bening et son atelier, même si elle est insérée différemment³³. Les représentations de fauchage, où l'on voit en arrière-plan le chariot rentrer pour décharger la paille, suivent aussi une composition identique³⁴. Mais, pour illustrer la moisson, certaines enluminures sont plus originales, avec des compositions ou des étapes qui se rencontrent peu, comme le déchargement³⁵. Cette même diversité se retrouve dans les représentations qui regroupent labours, semailles et hersage³⁶, ou ne comportent que l'une des activités³⁷.

Figure 2



Scène de hersage avec un cheval. Reproduction d'après l'enluminure originale : Londres, BL, ms. add. 47682, f°14 v°. *Bible illustrée de Holkham*, Angleterre, Londres, école gothique (décoration), vers 1327-1335. *La Fuite en Égypte* (hersage au second plan).

Repro. Bardoneschi, A. © A. Bardoneschi, 2013.

- 15 Cette diversité et ces mises en scènes plus ou moins originales montrent bien que, au sein d'un même atelier, les individualités pouvaient s'exprimer. Et il faut remarquer que les détails techniques ne sont pas identiques d'une représentation à l'autre. Il devait donc y avoir tout de même une observation du réel, et une implication du dessinateur, qui permet de valider une certaine dose de réalisme, et ce, quelle que soit l'époque.

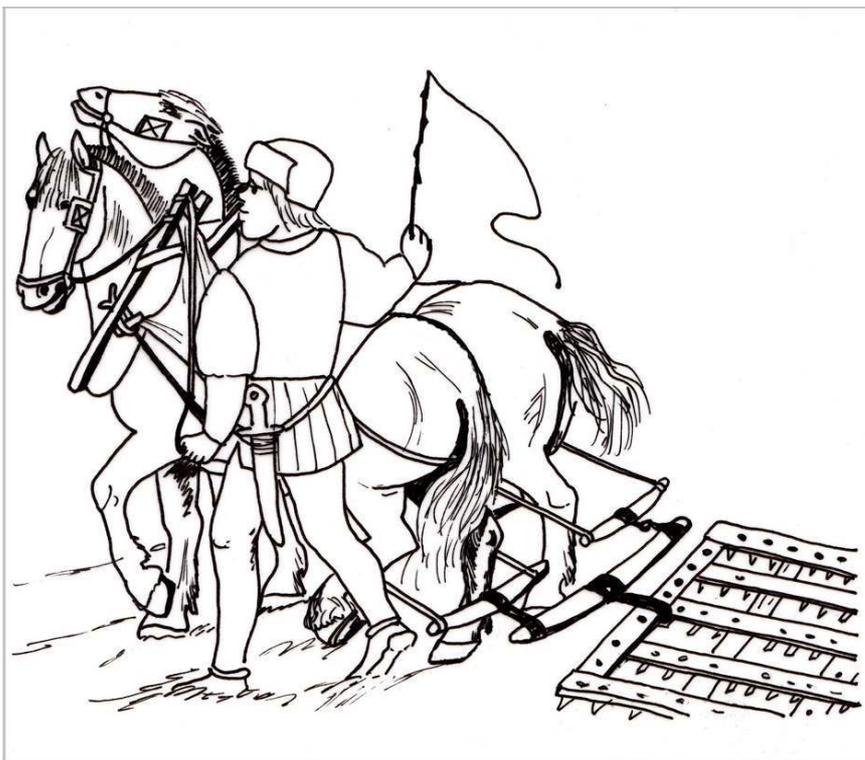
Du harnachement symbolique au harnachement utile

De la tête à la queue : utilité et représentation des éléments de harnais

Les instruments de direction

- 16 La bride est formée au minimum de la têtière et de deux montants au bout desquels se trouve le mors³⁸. Le plus souvent, elle est augmentée d'une sous-gorge, qui sert à la maintenir, de même que le frontal et la muserolle³⁹, qui a en plus le rôle de renforcer l'action du mors (voir. fig. 2)⁴⁰. La bride peut être ornée de cocardes en cuivre, placées sur les montants⁴¹. Des œillères peuvent éventuellement la compléter. Ces morceaux de cuir placés au niveau des yeux ont pour rôle de les protéger des agressions extérieures, matérielles ou psychologiques⁴². Elles réduisent le champ de vision du cheval en l'empêchant de voir derrière ou sur les côtés⁴³ (**fig. 3**).

Figure 3

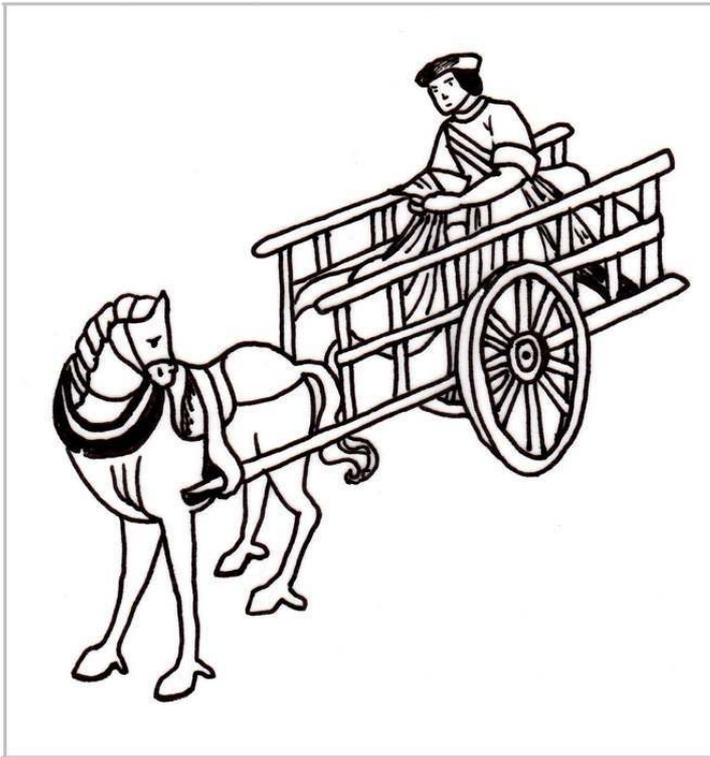


Scène de hersage avec une paire de chevaux. Reproduction d'après l'enluminure originale : Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v°. *Heures à l'usage de Rome (The Golf Book)*, Flandre, Simon Bening et son atelier (décoration), vers 1540. Calendrier, mois de septembre.

REPRO. BARDONESCHI, A. © A. BARDONESCHI, 2013.

- 17 Le mors est difficile à discerner, mais il est parfois possible d'en déterminer le type utilisé. Le mors de filet se reconnaît à l'anneau placé à la commissure des lèvres, et aux guides/rênes qui arrivent à ce niveau⁴⁴. Au contraire, le mors de bride se reconnaît à ses branches et aux guides/rênes qui arrivent au-dessous du menton⁴⁵. Le plus fréquemment rencontré, le mors de filet est plus doux que le mors de bride. Ce dernier est plus puissant car il agit sur les barres⁴⁶, tandis que le premier agit sur la commissure des lèvres⁴⁷ ; difficile de rapprocher leur emploi d'une activité en particulier. La prééminence du mors de filet est peut-être liée au fait que les travaux agricoles étaient des travaux de force.
- 18 Les rênes et les guides sont, parmi les instruments de direction, ceux qui sont le plus souvent oubliés par les dessinateurs, ou reproduits partiellement.
- 19 Dans les attelages à un, quelle que soit l'activité, le cheval est muni de rênes lorsqu'il est monté⁴⁸. Lorsqu'un homme à pied le dirige, et exceptionnellement une femme⁴⁹, il peut aussi porter des rênes⁵⁰ (**fig. 4**), une longe⁵¹, ou une guide bifide qui lui permet de se placer au niveau de sa croupe⁵². Ce type de guide est aussi utilisé dans les attelages en file, afin de diriger le ou les chevaux de volée⁵³. La guide bifide est formée d'une paire de rênes, qui se joignent en une seule courroie, le plus souvent au niveau de l'encolure (voir fig. 2)⁵⁴. Elle semble le plus souvent en corde⁵⁵. L'utilisation de ces guides bifides semble être une préfiguration du menage au cordeau encore utilisé pour les travaux agricoles au xx^e siècle. Lorsqu'un laboureur seul mène un seul cheval, il peut aussi utiliser des guides simples, longues courroies qui vont du mors aux mancherons⁵⁶.

Figure 4

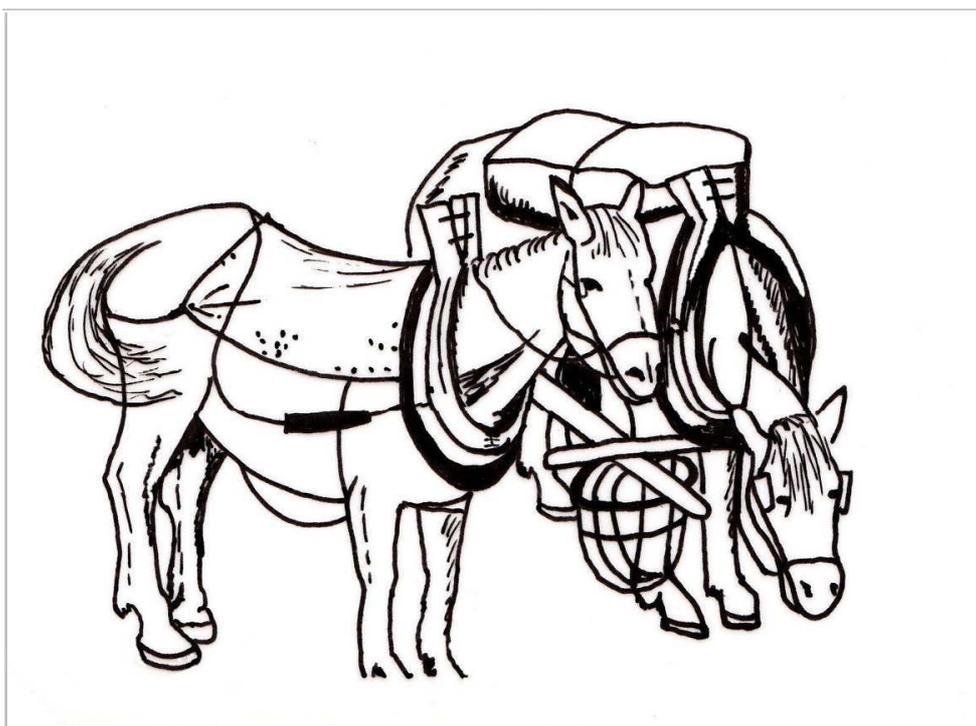


Scène de chargement de sacs de farine sur une charrette. Reproduction d'après l'enluminure originale : Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32 r°. *Chants royaux sur la conception couronnés au Puy de Rouen*, France, Paris, 1519-1528. Illustration du chant « Du pur froment la grange toute plaine ».

Repro. Bardoneschi, A. © A. Bardoneschi, 2013.

- 20 Les attelages en paire peuvent être dirigés par un homme à pied utilisant une longe pour chaque cheval⁵⁷ ou une seule attachée au plus proche⁵⁸. Parfois, chaque cheval de la paire est représenté muni de rênes. S'il s'agit de labours, et qu'un homme est aux mancherons et l'autre à la tête, il est possible que ce dernier ait mené les chevaux⁵⁹. Mais lorsque l'homme est seul aux mancherons, il ne peut employer des rênes courtes pour les conduire⁶⁰. La représentation de rênes est peut-être dans ce cas une simplification des guides bifides, qui sont nombreuses dans les scènes de labours. Elles sont très utiles car elles permettent au laboureur de garder une main libre⁶¹ (fig. 5).

Figure 5



Scène de chargement de récoltes sur un chariot. Reproduction d'après l'enluminure originale : Anvers, MMVDB, ms. 946, f°4 v°. *Bréviaire*, Flandre, Bruges/Gand, Gérard Horenbout (décoration), 1510.

Repro. Bardoneschi, A. © A. Bardoneschi, 2013.

- 21 Ces mêmes guides peuvent être identifiées avec assurance en nombre plus limité pour la rentrée des récoltes⁶² (voir. fig. 2). Parfois, le paysan ne tient qu'une guide bifide à la main, celle du cheval à côté de lui, l'autre devant y être attaché, ce qui se faisait encore au xx^e siècle pour les travaux menés au cordeau⁶³ (voir fig. 3). Lorsque la partie longue de la guide bifide ne se voit pas, difficile de dire s'il ne s'agit pas plutôt de deux paires de rênes séparées, surtout lorsque les chevaux sont à l'arrêt de face⁶⁴ (voir. fig. 2). Parfois, l'un des deux chevaux de la paire est monté, il semble alors muni d'une paire de rênes supplémentaire pour le cavalier⁶⁵.

L'appareil de traction

- 22 L'appareil de traction utilisé majoritairement pour les travaux agricoles est le collier d'épaules. Sur certaines représentations, et notamment les plus anciennes, il est stylisé en un⁶⁶ ou deux⁶⁷ (voir. fig. 1) boudins complètement fermés. Il est parfois plus détaillé, mais de profil, ce qui empêche d'en tirer des renseignements⁶⁸. Sur des enluminures plus précises, se distinguent ses deux éléments principaux. Un boudin de rembourrage, généralement épais, qui semble complètement fermé, est placé sur les épaules. Au-dessus sont posées deux attelles qui le plaquent et l'adaptent au cheval. En effet, les liens qui les fixent ensemble ne laissent aucun espace en bas, mais permettent en haut de les écarter à volonté⁶⁹ (voir. fig. 2). Ces attelles peuvent être de formes variées surtout dans leur partie haute⁷⁰, et plus ou moins étroites, jusqu'à être de simples bouts de bois⁷¹. Mais le plus souvent, il s'agit de plaques, assez larges en bas, qui se rétrécissent en haut en deux pointes qui montent au-dessus de l'encolure (voir. fig. 5)⁷². Pour ce qui est des crochets

d'attelage, lorsque le système de fixation est visible, il peut s'agir d'une boucle souple fixée au collier, dans laquelle passe la tige qui termine le trait⁷³, ou l'inverse, le trait terminé par une boucle est bloqué sur le collier par une tige⁷⁴ (voir. fig. 3).

- 23 Toutefois, dans une série d'enluminures, localisées dans la même aire d'influence germanique, le collier est remplacé par une bricole. Deux larges courroies de cuir sont assemblées à la perpendiculaire : l'une passant au-dessus de l'encolure bien en avant du garrot, le surcou, et l'autre placée sur le poitrail et sous la gorge, le blanchet⁷⁵. Des traits sont fixés à la jonction des deux éléments⁷⁶. Cela semble accréditer le fait que la bricole se serait d'abord diffusée en Europe orientale⁷⁷.

Du simple tapis à la selle à chevaucher

- 24 La selle à chevaucher avec arçons hauts semble surtout utilisée dans les attelages à brancards, que ce soit pour le transport de tonneaux⁷⁸ ou la rentrée des récoltes⁷⁹, et peu employée pour les labours ou le hersage⁸⁰. Elle est rarement munie d'étriers⁸¹, et le plus souvent, le cavalier se soulage en posant ses pieds sur les brancards⁸². Certaines selles à bords hauts sont étroites et ne semblent pas adaptées à la monte. Cela pourrait être davantage des sellettes servant de support aux brancards, grâce à leur association avec la dossière⁸³ (voir. fig. 4). Pour les attelages en paire, et en particulier ceux qui servent au transport des récoltes, les conducteurs préfèrent un coussin-selle épais (voir. fig. 2)⁸⁴. Il est simplement posé sur le dos et fixé avec une courroie pour ne pas glisser. De façon plus anecdotique, il peut être inséré dans un support en bois maintenu par une sangle en cuir⁸⁵. Lors des labours et du hersage, les chevaux sont plus rarement montés. Ils peuvent aussi être équipés de coussin-selle⁸⁶, ou d'un simple tapis maintenu par une sangle⁸⁷. Parfois, ils sont même montés à cru, lors du hersage⁸⁸ ou, plus rarement, lors de transports⁸⁹.

La croupière

- 25 La croupière est surtout associée à la sellette de support (voir. fig. 4)⁹⁰ ou à la selle à chevaucher⁹¹. Elle sert à les retenir pour qu'elles ne bougent pas. Pour cela, une courroie entoure la partie haute de la croupe en passant sous la queue, ou uniquement la queue en passant sur le dos. Elle est parfois associée au reculement⁹². Lors des labours et du hersage, la croupière est très peu présente, alors qu'elle est utile pour empêcher le collier de tomber sur l'encolure des chevaux, lorsqu'ils baissent la tête⁹³. La courroie entourant la croupe peut alors être soutenue par une ou deux courroies passant sur le dos⁹⁴.

La dossière

- 26 La dossière est utilisée uniquement dans les attelages à deux roues avec un cheval puisqu'elle sert à soutenir les brancards. Cette large bande de cuir passe au-dessus de la selle et enveloppe, à chaque extrémité, les brancards. Elle est davantage visible lorsqu'il n'y a pas de cavalier⁹⁵ (voir. fig. 4), mais, même si cela ne devait pas être confortable, elle est aussi utilisée lorsqu'il est présent⁹⁶. Dans la majorité des cas, la dossière ne semble pas se prolonger sous le ventre par une sous-ventrière, le poids de la charge la maintient en place.

Le reculement

- 27 Le reculement est également utilisé uniquement avec des véhicules à roues, puisque ses trois rôles principaux sont de freiner ou de reculer leur poids grâce à la force de l'arrière-train du cheval. Il est très peu employé ici, et seulement avec des véhicules à brancards à deux roues⁹⁷. Il est composé d'un avaloire, large courroie qui entoure la croupe au niveau de la pointe du jarret, et de barres de fesse, généralement deux⁹⁸, qui le soutiennent.

Adaptation morphologique et positionnement du harnachement

Ne pas blesser

- 28 Tous les éléments du harnais sont positionnés de façon à employer pleinement la force de traction du cheval, en prenant soin des points sensibles fortement sollicités.
- 29 Dans la bricole, l'élément de traction est le blanchet, placé sous la trachée, sur le poitrail. Elle est employée avec des traits souples, nécessaires pour qu'il n'y ait pas de frottements⁹⁹. Toutefois, le collier est plus adapté aux travaux de force que la bricole. Pendant les tractions violentes, sur terrain accidenté et avec de lourdes charges, le blanchet ne reste jamais exactement à sa place et entrave alors alternativement le mouvement des épaules qui s'avancent et la respiration en comprimant la trachée¹⁰⁰. Le collier facilite le travail de traction car sa surface d'appui plus large permet aux forces d'opposition aux traits de mieux se répartir. Il doit être bien adapté pour ne pas se soulever dans l'action¹⁰¹. Afin que le frottement ne blesse pas l'animal, la matelassure doit être épaisse et bien répartie¹⁰². Son enveloppe devait être, selon sa couleur, en cuir naturel¹⁰³, graissé¹⁰⁴ ou teinté¹⁰⁵, et peut-être en tissu.
- 30 Lorsque le cheval est équipé d'une selle à chevaucher ou d'une sellette, il faut prendre soin de ne pas toucher le garrot en la plaçant bien en arrière et en veillant à ce qu'elle ne puisse bouger. Elle est donc fixée avec une sangle¹⁰⁶, parfois doublée d'une croupière (voir. fig. 4)¹⁰⁷, et un tapis peut être utilisé pour amortir les frottements¹⁰⁸.
- 31 Enfin, l'utilisation de traits souples en corde pose le problème de l'échauffement sur des points de passage répété, tels que les flancs. Pour y remédier, ils sont doublés par des fourreaux en cuir¹⁰⁹ (voir. fig. 2), qui peuvent être combinés avec des porte-traits¹¹⁰ ou une ceinture sous-ventrière¹¹¹. Plus rarement, les traits sont en cuir jusqu'aux flancs, puis en corde sur la partie qui ne touche pas le cheval¹¹².

Tirer un maximum de puissance dans la traction

- 32 L'attelage au collier, le plus représenté, est aussi celui qui permet de profiter au maximum de la puissance du cheval. Différentes manières de le lier à l'instrument tracté existent, qui laissent plus ou moins de liberté de mouvement au cheval.
- 33 Les plus rigides s'observent dans les attelages à un cheval, dans lesquels les brancards servent d'instruments de traction. Ils peuvent être fixés directement au collier par des chevilles, ce qui est le plus gênant pour le cheval¹¹³, ou gagner en souplesse lorsqu'un anneau de corde étroit sert d'intermédiaire¹¹⁴. Le collier et les brancards peuvent aussi être liés par une longue courroie, ce qui permet davantage d'aisance¹¹⁵. L'attelage avec des traits souples permet de tirer le maximum de puissance du cheval. Leur diffusion a débuté avec l'utilisation d'instruments traînés dans les activités agricoles vers le XI^e

siècle. Il s'agit d'un énorme progrès parce que leur plasticité, qui emmagasine l'énergie, rend possibles de meilleurs démarrages et facilite la traction. De plus, ils isolent complètement les chevaux et leur permettent de se mouvoir indépendamment de la masse tractée¹¹⁶.

- 34 L'introduction du palonnier renforce la souplesse de l'attelage. Il permet de régulariser la traction en la concentrant en un seul point et en transformant une traction bilatérale alternative en traction axiale continue¹¹⁷, ce qui est plus confortable pour l'animal qui gagne ainsi en amplitude. Pour les labours et le hersage, le plus souvent, des palonniers, rendus mobiles par un lien en corde ou en chaîne, simples dans les attelages à un cheval (voir. fig. 1)¹¹⁸, ou doubles avec un maître-palonnier dans ceux à deux chevaux, servent d'intermédiaire (voir. fig. 3)¹¹⁹. Sur la charrue, le maître-palonnier peut aussi être fixé sur la sellette entre deux pièces de bois (voir. fig. 5)¹²⁰ ou au timon par une plaque en fer ou une cheville en bois¹²¹. Parfois, les traits peuvent être attachés sur des éléments fixes : la traverse de la herse, en un point unique¹²² ou en deux points distincts¹²³ ; ou sur la charrue, sur une barre placée sur la sellette ou traversant le timon¹²⁴. Dans ce dernier cas, la plasticité des traits est alors limitée, puisque les deux chevaux doivent tirer exactement de la même façon et en même temps.
- 35 L'utilisation de traits souples longs commence à se diffuser aux XIV^e et XV^e siècles pour les véhicules à roues. Ils sont employés pour les attelages en paire qui rentrent les récoltes. Dans ce type d'attelage, un timon est placé entre les deux chevaux. La liaison avec le collier, par l'intermédiaire d'un jouguet de timon ou d'une chaînette, est souple (voir. fig. 2)¹²⁵, tout comme la fixation au véhicule. Des palonniers individuels mobiles sont reliés à un maître-palonnier fixé au timon, vraisemblablement par une cheville¹²⁶.
- 36 Le couple traits souples et palonnier peut se voir adjoindre des outils facilitant son utilisation, et donc le rendement lors de la traction : les porte-traits¹²⁷ et la ceinture sous-ventrière¹²⁸. Ils permettent de garder en place les traits, pour qu'ils soient placés de façon équilibrée et dans une bonne ligne de tirage, en prenant appui sur le ventre ou sur le dos.

Le cheval de trait utilisé par les paysans

Morphologie et apparence

Caractéristiques physiques et exigences du travail

- 37 Parmi les caractéristiques morphologiques des chevaux utilisés dans les travaux agricoles, se dégagent des traits généraux.
- 38 Une tête petite ou moyenne, massive, surmontée de petites oreilles, est attachée à une encolure en général massive et courte, bien ancrée au-dessus du poitrail. Les quelques fois où il est possible de voir ce dernier de face, il est de taille moyenne (voir. fig. 2)¹²⁹. Le dos est souvent rectiligne et bien proportionné par rapport à l'encolure, mais dans l'ensemble court et trapu. Les jambes sont plutôt fines et courtes, avec des attaches peu marquées. Quant à la croupe, elle est en général relativement anguleuse sur le dessus mais plutôt charnue au-dessus du jarret, avec la queue attachée bas (voir. fig. 3)¹³⁰. Les rares fois où il est possible de la voir de derrière, elle est de largeur moyenne¹³¹. Quelquefois, elle est un peu plus rebondie, marquant peut-être des variations régionales, et une sélection de chevaux plus puissants et au physique davantage adapté à la traction¹³². Les crins de la crinière et de la queue semblent généralement peu fournis.

- 39 Pour ce qui est de l'estimation de taille, il faut faire appel aux études des archéozoologues qui situent la hauteur du cheval médiéval à 1,35 mètre de moyenne¹³³. Quant aux couleurs, la majorité des chevaux représentés sont alezans, avec un certain nombre de chevaux blancs, puis quelques rares chevaux noirs ou gris. La robe des chevaux alezans peut être plus ou moins foncée et leurs crins de différentes couleurs : alezans, alezans crins lavés et alezans à crins noirs, appelés bais. Ils peuvent avoir des balzanes et des entêtes blanches, plus ou moins montantes et larges. Toutefois, il n'est pas possible de définir si ces différentes variations sont représentatives de races.
- 40 Les chevaux utilisés par les paysans dans les enluminures n'ont donc pas été sélectionnés pour la traction, ils sont tout simplement issus de l'indigénat local. Pas de large poitrail, pas de large croupe puissante comme les ont eus les chevaux de trait du début du XX^e siècle, façonnés pour servir l'agriculture. Leurs caractéristiques physiques qui en font des poneys petits et ramassés sont en fait liées à leur terroir. Ces modèles type sont remarquables de rusticité et économes en nourriture, ce qui est leur principal atout. Certains éléments de leur morphologie leur donnent toutefois des avantages dans la traction, et en particulier un arrière-train dont le centre de gravité est bas, ainsi qu'une encolure et un dos courts qui leur permettent de mieux concentrer leur puissance et de se dégager plus facilement.

Prendre soin d'un outil de travail

- 41 La plupart des chevaux ont leur queue libre, mais elle pouvait être raccourcie soit temporairement par un nœud¹³⁴, soit à plus long terme, en coupant le fouet de crins ou quelques vertèbres¹³⁵. Cette pratique, qui se retrouve dans toutes les activités agricoles, permettait au cheval, outre un entretien moindre, de ne pas se prendre la queue dans les traits, les guides ou le cordeau, ainsi que dans les outils, ce qui aurait pu gêner le travail. De même, pour faciliter l'entretien et le passage du collier, la crinière peut être soit rasée complètement, avec tout de même le toupet conservé¹³⁶, soit coupée à environ une main du haut de l'encolure¹³⁷.
- 42 Tout aussi caractéristique du soin apporté aux animaux de travail, l'utilisation du couvre-reins, généralisée dans les enluminures de la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle. Cette pièce de tissu beige est accrochée au collier et maintenue à l'arrière par un long lien ou les coins qui passent sur les jarrets. La plupart du temps, elle recouvre le dos jusqu'à la pointe de la hanche, et descend jusqu'au milieu des flancs. Quelques décors sont parfois visibles : des petits jours à chaque coin et une croix rouge brodée au niveau du garrot¹³⁸ ou des franges¹³⁹. Le plus souvent, lorsque l'un des chevaux de l'attelage est monté, il n'a pas de couvre-reins, mais parfois le cavalier monte par-dessus¹⁴⁰. L'utilité du couvre-reins est multiple : il protège les reins du cheval des chocs thermiques entre la transpiration due au travail et la température extérieure trop basse ou la pluie et il l'isole des insectes.
- 43 Lors de l'attente, pendant le chargement des récoltes, les chevaux sont soignés. Quelquefois ils sont dételés du véhicule, les traits passés sur le dos, afin de retrouver plus de liberté dans leurs mouvements¹⁴¹. Ils ont la possibilité de manger soit de l'herbe glanée à terre¹⁴², soit de la nourriture qui leur est proposée¹⁴³. De même pendant le déchargement, l'un des chevaux mange une touffe de foin à terre, l'autre boit dans le seau que lui propose un homme¹⁴⁴. Un certain nombre de chevaux profite de cette pause pour récupérer de leur effort. Ils sont alors en « position de repos », postérieur en pointe¹⁴⁵, ou

dans une attitude détendue, encolure allongée vers l'avant et oreilles légèrement penchées vers l'arrière¹⁴⁶. De rares scènes permettent aussi d'observer des chevaux au repos pendant les labours : ils sont là aussi désolidarisés de la charrue et mangent du fourrage à terre¹⁴⁷.

- 44 La plupart du temps, dans les travaux agricoles, les sabots des chevaux ne sont pas visibles car ils sont dans la terre, et la ferrure est peu représentée. Ses éléments les plus facilement remarquables sont les rivets, souvent symbolisés par trois points sur la paroi, et parfois associés à un trait de couleur foncée pour indiquer l'épaisseur du fer¹⁴⁸. Pour insister sur la présence des fers, il n'est pas rare que les dessinateurs exagèrent la présence des clous sous le pied¹⁴⁹. Les chevaux ferrés se rencontrent dans tous les types d'activités agricoles, mais certaines semblent plus que d'autres nécessiter le ferrage. Ainsi, dans un même manuscrit, le cheval qui sert au transport des récoltes est ferré, tandis que celui qui laboure ne l'est pas¹⁵⁰. Le charroi sur la route devait entraîner une usure de la corne et des déformations de la jambe plus importantes que les travaux agricoles en terrain meuble. À cause du coût élevé de la ferrure, et les chevaux de trait paysans étant présents essentiellement dans des régions septentrionales où le terrain ne nécessitait pas forcément une protection des sabots, la plupart de ceux-ci ne devaient donc pas être ferrés, au moins jusqu'au milieu du xv^e siècle¹⁵¹. Toutefois, la ferrure est aussi intéressante pour faciliter le travail du cheval dans les champs en réduisant le phénomène de ventouse et en augmentant l'adhérence, ce qui lui permet de mieux s'ancrer dans le sol pour tirer le meilleur de sa puissance.

Transposition des allures et de la puissance développée

Allures développées et endurance

- 45 Pour déterminer l'endurance et la puissance développée lors des activités agricoles, plusieurs indicateurs sont importants. Pour les véhicules à roues, il s'agit de la charge tractée et de la qualité de roulage ; pour les instruments traînés, de la qualité du sol à travailler et de l'efficacité des outils. Les scènes qui permettent de les approcher le mieux se rencontrent parmi les enluminures du xv^e et du xvi^e siècles, qui considèrent l'environnement naturel.
- 46 Le labour semble se faire le plus souvent sur une jachère herbée¹⁵², mais aussi parfois sur de la terre ameublie¹⁵³. La principale variante reste toutefois la qualité géologique des sols : une terre sablonneuse du Bassin parisien est beaucoup plus facile à labourer et nécessite moins de puissance que les riches terres limoneuses de Flandre. De même, la météorologie pouvait jouer un rôle important, rendant la terre humide et collante ou sèche et plus facile à travailler. Autant de choses qui n'apparaissent pas dans les enluminures. De même, un terrain caillouteux devait être plus difficile à labourer¹⁵⁴. En tout cas, le labour est l'activité qui réclame le plus de puissance et d'endurance au cheval, notamment à cause des « coups de collier » nécessaires au début de chaque raie.
- 47 Le hersage est le plus souvent couplé aux semences pour recouvrir les grains. La terre travaillée est fine et sans relief, excepté les sillons à fermer¹⁵⁵. Cette activité nécessite peu de puissance, la terre ayant déjà été travaillée par les labours. Dans le cas où le hersage est utilisé pour émousser après le labour, la tâche devait être autrement plus dure, la herse pouvant être retenue par des obstacles (mottes, pierres, mauvaises herbes entortillées).

- 48 Tout dépend aussi de l'état de fatigue des chevaux. Les exploitations qui possédaient assez de chevaux pouvaient, lorsque c'était nécessaire, effectuer les activités les unes après les autres sur une même parcelle¹⁵⁶. Pour les autres, il fallait effectuer les opérations à la suite, et attendre que les chevaux aient récupéré¹⁵⁷.
- 49 Pour ce qui est du transport des récoltes de foin ou de paille, les attelages sont souvent à l'arrêt, au milieu des champs de blé ou des prairies qui viennent d'être fauchés¹⁵⁸. Ce sont des endroits dont le roulant dépend de l'humidité de la terre et de la charge à déplacer. Le fauchage devait dans l'idéal être fait par temps sec, aussi peut-on supposer que le terrain l'était aussi, mais cela dépend de la météorologie. Lorsque les attelages rapportent le chargement vers les bâtiments agricoles, ils se trouvent sur des chemins en terre qui semblent bien lisses, mais qui devaient se creuser de nids-de-poule et d'ornières à la moindre averse¹⁵⁹.
- 50 Dans la majorité des cas, quand l'allure représentée n'est pas fantaisiste, les chevaux sont au pas. C'est l'allure qui donne le plus d'endurance au cheval dans les travaux agricoles qui sont pénibles et demandent une puissance importante et continue, car elle est la plus stable, étant donné que trois membres sont toujours à l'appui¹⁶⁰. Les rares représentations d'amble ou de trot semblent plus souvent le fait de l'ignorance du dessinateur que d'une réalité de travail. Pourtant, dans le cas du hersage, la vitesse est un atout. Le cheval est recommandé notamment pour l'émottage, car il augmente la force de frappe de la herse. La plupart des scènes de transport des récoltes montrent l'attelage à l'arrêt lors du chargement, mais il semblerait que la rentrée pouvait s'effectuer au trot¹⁶¹. C'était peut-être le cas, exceptionnellement, afin de gagner du temps sur les rotations, mais elle devait s'effectuer la plupart du temps au pas, les véhicules peu maniables nécessitant beaucoup d'anticipation de la part du conducteur, alors que les systèmes de retenue et de freinage étaient inexistantes ou presque.

Le cheval à l'effort

- 51 Dans les enluminures, et principalement pour les labours, l'attitude des chevaux indique qu'ils sont en plein effort de traction. Leurs jarrets tendus et l'abaissement de leur arrière-train manifestent la puissance provenant du coup de rein de sauteur¹⁶². En effet, le moteur du cheval se trouve dans son arrière-main, ce qui explique l'abaissement de la croupe, la poussée venant des postérieurs et des jarrets. Le cheval s'en sert pour pousser dans son collier, à tel point que si la charge est trop importante au démarrage, il peut tomber à genoux et ne plus pouvoir se relever. Cette utilisation de l'arrière-main s'accompagne d'une extension de l'encolure, qui constitue un balancier dont les mouvements sont capables de déplacer le centre de gravité du corps, et qui permet aussi de soulager le dos.
- 52 En tout cas, parmi les paysans du corpus, la majorité est munie d'un outil de stimulation. Le plus souvent, ils se servent d'un fouet à lanière simple¹⁶³ ou à multiples lanières¹⁶⁴, parfois terminées par des petites boules pour en augmenter l'effet¹⁶⁵, ou d'un simple bâton¹⁶⁶. Toutes ces considérations sur la traction ne peuvent en effet s'envisager sans la prise en compte pour l'obtention d'efforts de la part de l'animal de facteurs tout aussi importants que la psychologie du commandement, ainsi que le dressage de l'animal, sa forme physique et l'organisation de son travail.

Conclusion

- 53 Ce corpus d'enluminures permet de cerner quelques réalités qui se rapportent à l'environnement de travail des chevaux de trait dans les campagnes tel qu'il se présentait, en particulier en France, en Angleterre, en Flandre et dans une partie germanique d'Europe centrale.
- 54 Alors que certaines enluminures montrent une habitude de figuration plus ou moins teintée de conventions artistiques, d'autres représentations sont davantage en adéquation avec les réalités techniques et intègrent des détails réalistes et documentaires. Aussi, l'étude des images peut apporter des informations sur le harnachement et sur les caractéristiques physiques des chevaux employés, même s'il ne faut pas oublier que la valeur documentaire doit être tempérée par la puissance symbolique de l'art médiéval.
- 55 Le cheval paysan était donc un « poney » trapu, rustique et polyvalent. Il était capable d'endurance, puisque utilisé à la traction. La conception du harnachement employé était entièrement tournée vers la recherche de performance, mais en laissant de la place à l'empirisme et aux pratiques quotidiennes des paysans.

56 **Abréviations employées**

- 57 Anvers, MVDB : Anvers, Museum Mayer van den Bergh
- 58 Baltimore, WAG : Baltimore, Walters Art Gallery
- 59 Besançon, BM : Besançon, bibliothèque municipale
- 60 Boulogne, BM : Boulogne, bibliothèque municipale
- 61 Bruxelles, BR : Bruxelles, Bibliothèque royale
- 62 Cambridge, FM : Cambridge, Fitzwilliam Museum
- 63 Chantilly, Condé : Chantilly, musée Condé
- 64 Heidelberg, BU : Heidelberg, bibliothèque universitaire
- 65 Herzogenburg, Stiftsbibl. : Herzogenburg, Stiftsbibliothek
- 66 Holkham Hall, LL : Holkham, Leicester Library
- 67 La Haye, MMW : La Haye, Museum Meermanno West
- 68 La Haye, BR : La Haye, Bibliothèque royale
- 69 Lisbonne, MAA : Lisbonne, Museu Nacional de Arte Antiga
- 70 Londres, BL : Londres, British Library
- 71 Londres, VAM : Londres, Victoria and Albert's Museum
- 72 Lyon, BM : Lyon, bibliothèque municipale
- 73 Marienstern, Stift. : Marienstern, Stiftsbibliothek
- 74 Munich, BSB : Munich, Bayerische Staatsbibliothek
- 75 New York, ML : New York, Morgan Library
- 76 Oxford, BL : Oxford, Bodleian Library
- 77 Paris, MAD : Paris, musée des Arts décoratifs
- 78 Paris, BnF : Paris, Bibliothèque nationale de France

- 79 Paris, Mazarine : Paris, bibliothèque Mazarine
 80 Paris, mélanges Dervieu
 81 Prague, BU : Prague, bibliothèque universitaire
 82 Princeton, BU : Princeton, bibliothèque universitaire
 83 Rouen, BM : Rouen, bibliothèque municipale
 84 Sibiu, MB : Sibiu, Museum Brukenthal
 85 Tours, BM : Tours, bibliothèque municipale
 86 Trebon, AN : Trebon, Archives nationales
 87 Tübingen, BU : Tübingen, bibliothèque universitaire
 88 Turin, MC : Turin, Museo civico
 89 Venise, BM : Venise, Biblioteca Marciana
 90 Vienne, ONB : Vienne, Österreichische Nationalbibliothek
 91 Wolfenbüttel, HAB : Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek
-

NOTES

1. - RECHT, Roland. *L'image médiévale. Le livre enluminé*. Paris : RMN, 2010, p. 53.
2. - MEISS, Millard. *French Painting in the Time of Jean de Berry. The Limburgs and Their Contemporaries*. New York : George Braziller, 1974, p. 7-8.
3. - SCHMITT, Jean-Claude. *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*. Paris : Gallimard, 2002, p. 21.
4. - Les bases de données numériques consultées, qui ont permis de constituer un corpus d'environ 120 enluminures, sont les suivantes : collections numérisées de la bibliothèque municipale de Lyon, de la Bibliothèque royale de Belgique, de l'université d'Oxford (Bodleian Manuscripts), de la British Library, du musée Fitzwilliam de Cambridge et de la Bibliothèque nationale de France (Gallica) ; et les bases Enluminures, Liber Floridus et Mandragore. La constitution du corpus a également été grandement tributaire de l'Art Index de Princeton, consulté à l'INHA (Paris), et de la base de données personnelle de Perrine Mane.
5. - DUBY, Georges. *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX^e-XV^e siècles). Essai de synthèse et perspectives de recherches*. Paris : Aubier, 1962.
6. - RECHT, Roland. *L'image médiévale. Le livre enluminé*. Paris : RMN, 2010, p. 210.
7. - *Ibid.*, p. 213.
8. - AVRIL, François et REYNAUD, Nicole. *Les manuscrits à peintures en France (1440-1520). Catalogue d'exposition*. Paris : Flammarion, 1993, p. 11.
9. - ROMMELAERE, Catherine. « L'attelage médiéval. Les documents figurés ». Dans RAEPSAET, Georges et ROMMELAERE, Catherine (éd.). *Brancards et transport attelé entre Seine et Rhin de l'Antiquité au Moyen Âge. Aspects archéologiques, économiques et techniques. Actes du colloque de Bruxelles et Treignes, 1-2 octobre 1993*. Treignes : DIRE, 1995, p. 80.
10. - La Haye, BR, ms. 76 F 13, vers 1180 : attelage au collier, avec une charrette à deux roues et avec une herse.

11. - Oxford, BL, ms. Bodl. 264, f°44 ; Paris, BnF, ms. fr. 9106, f°222 v°.
12. - La Haye, BR, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Bruxelles, BR, ms. 1175, f°156 v° ; Londres, BL, ms. add. 47682, f°14 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f° 66 v°.
13. - Paris, Mazarine, ms. 870, f° 111 v°.
14. - RECHT, Roland, *op. cit.*, p. 140-141.
15. - KRIEGER, Michaela. *Gerard Horenbout und der Meister Jakobs IV. von Schottland : stilkritische Überlegungen zur flämischen Buchmalerei*. Wien : Böhlau Verlag, 2012, p. 33.
16. - *La peinture flamande et hollandaise, de Van Eyck à Rembrandt, xv^e-xvii^e siècle. Bibliographie sélective* [document électronique]. Paris : BnF, 2010, <URL : http://www.bnf.fr/documents/biblio_peinture_flamande.pdf> [Consulté le 11/05/2013].
17. - RECHT, Roland, *op. cit.*, p. 192.
18. - MEISS, Millard, *op. cit.*, p. 249-251.
19. - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v°.
20. - *Ibid.*, p. 198.
21. - POGNON, Édouard. *Les Très Riches Heures du Duc de Berry. Manuscrit enluminé du xv^e siècle*. Fribourg-Genève : Liber, 1979-1983, p. 34-35.
22. - Venise, BM, ms. lat I.99, f°10 v°.
23. - MEISS, Millard, *op. cit.*, p. 244.
24. - New York, ML, ms. M 452, f°11.
25. - Cet atelier a vraisemblablement été dirigé par le maître des Épîtres Getty. ORTH, Myra D. "French Renaissance Manuscripts : The 1520s Hours Workshop and the Master of the Getty Epistles". Dans *The J. Paul Getty Museum Journal*, vol. 16, 1988, p. 33-60.
26. - Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 42, f° 9.
27. - Londres, BL, ms. add. 18852, f° 10 v°.
28. - Paris, BnF, ms. lat. 10555, f° 11.
29. - DURRIEU, Paul. « L'enlumineur flamand Simon Bening ». Dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 54^e année, n°3, 1910, p.162-169, <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1910_num_54_3_72606> [Consulté le 05/06/2013].
30. - KRIEGER, Michaela, *op. cit.*, p. 46.
31. - Anvers, MVDB, ms. 946, f° 4 v°.
32. - Londres, BL, ms. add. 24098, f° 25.
33. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f° 8 ; Lisbonne, MAA, ms. 13 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
34. - Munich, BSB, ms. CLM 23637, f°4 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 v° ; New York, ML, ms. M 399, f°9 v°.
35. - Munich, BSB, ms. CLM2 3638, f° 9.
36. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°10 v° ; Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10.
37. - New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v°.
38. - FÉDÉRATION ÉQUESTRE FRANÇAISE. *Manuel d'attelage*. Panazol : Lavauzelle, 2004.
39. - Article « muserolle », dans MEYER, C. (éd.). *Dictionnaire des Sciences Animales*. Montpellier : Cirad, 2013, URL : <http://dico-sciences-animales.cirad.fr/> [Consulté le 04/08/2013].
40. - Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; Londres, VAM, ms. Salting 1222, f°10 ; Besançon, BM, ms. 127, f°10 ; Oxford, BL, ms. Douce 12, labours ; Rome, Vatican, ms. vat. lat. 1122, f°26 ; Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 ; Paris, BnF, ms.fr. 2092, f°6 v°.
41. - Munich, BSB, ms. CLM 28345, f°10 v° ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; Princeton, ms. P 87, f°9 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2.
42. - Article « œillère », dans MEYER, C. (éd.). *Dictionnaire des Sciences Animales*. Montpellier : Cirad, 2013, URL : <http://dico-sciences-animales.cirad.fr/> [Consulté le 04/08/2013].

43. - Baltimore, WAG, ms. 425, f°9 ; La Haye, MMW, ms. 133 D 11, f° 10 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f° 21, f°25 et f°26 v° ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5v ; Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 307, f°5 v° ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° et f°10 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18 ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Tours, BM, ms. 2283, f°10 ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v° et f°13 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10.
44. - Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 28345, f°10 v° ; Munich, BSB, ms. germ. 32, f°6 v° ; Princeton, ms. P 87, f°9 ; Tours, BM, ms. 2283, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2.
45. - Chantilly, Condé, 65 (1284), f°10 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; Oxford, BL, ms. Bodl. 264, f°44 ; Paris, BnF, ms. 1872, f°55 v°.
46. - Il s'agit, dans la bouche du cheval, d'un espace libre sans dents, tranchant, entre les canines et les molaires inférieures.
47. - Article « mors », dans MEYER, C. (éd.). *Dictionnaire des Sciences Animales*. Montpellier : Cirad, 2013, URL : <http://dico-sciences-animales.cirad.fr/> [Consulté le 04/08/2013].
48. - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; Heidelberg, BU, ms. pal. germ. 164 ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Paris, Arsenal, ms. 5064, f°17 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v° ; Sibiu, MB, ms. 1, f°18.
49. - Londres, VAM, ms. Salting 1222, f°10.
50. - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Marienstern, Stift, *Diurnale* ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; New York, ML, ms. M 165, f°64 ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32 ; Paris, BnF, ms. 872, f°55 v° ; Oxford, BL, ms. Bodl. 264, f°44 ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
51. - Paris, BnF, ms. lat. 14267, f°156 v°.
52. - New York, ML, ms. M 271, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°9.
53. - Chantilly, Condé, 76 (1362), f°9 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Paris, BnF, ms. fr.2092, f°6 v° et f°20 v° ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v°.
54. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25.
55. - Paris, BnF, ms. fr. 1630, f°42 et f°42 v°.
56. - Bruxelles, BR, ms. 1175, f°156 v°.
57. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°9 v°.
58. - Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v°.
59. - Oxford, BL, ms. Douce 12 (labours) ; Rome, Vatican, ms. vat. lat. 1122, f°26.
60. - Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; Munich, BSB, ms. CLM 28345, f°10 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18 ; Paris, Mazarine, ms. 502, f°4.
61. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v° ; Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 399, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Paris, Arsenal, ms. 5064, f°17 v° ; Paris, BnF, ms. 1872, f°55 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 126, f°7 ; Paris, BnF, ms. fr. 1630, f°42 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v° ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10.
62. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25.
63. - Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v°.
64. - Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
65. - Trebon, AN, CM8 ; Venise, BM, ms. lat. I. 99, f°10 v°.
66. - Baltimore, WAG, ms. 39, f°6 v° ; La Haye, MMW, ms. 75 A 214, f°2 v° ; Londres, BL, ms. add. 49622, f°15 v° ; Lyon, BM, ms. nc. 1042, f°136 ; Oxford, BL, ms. Selden supra 38, f°21 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1630, f°42 et f°42 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 14267, f°156 v° ; Rome, Vatican, ms. vat. lat. 1122, f°26.

67. - Bruxelles, BR, ms. 1175, f°156 v° ; Bruxelles, BR, ms. II.201, f°241 ; Coll. part., *Politiques et économiques*, Aristote (labours avec une paire de chevaux et hersage avec un cheval) ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 et f°214 ; Londres, LB, ms. 47682, f°14 v° ; Paris, Arsenal, ms. 5064, f°17 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v°.
68. - Baltimore, WAG, ms. 277, f°7 v° ; Chantilly, Condé, ms. 76 (1362), f° 9v° ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°20 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 5594, f°44 v° ; Paris, BnF, ms. 1872, f°55 v° ; Paris, Mazarine, ms. 502, f°4 ; Paris, Mazarine, ms. 870, f°111 v° ; Princeton, BU, ms. P 87, f°9 ; Sibiu, MB, ms. 1, f°18 ; Tours, BM, ms. 2283, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2.
69. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Londres, BL, ms. add. 17012, f°3 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18.
70. - Besançon, BM, ms. 127, f°10 ; Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; La Haye, MMW, ms. 133 D 11, f°10 ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; Paris, mélanges Dervieu, *Bréviaire* ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v° ; Sibiu, MB, ms. 1, f°15.
71. - Rouen, BM, ms. 1044, f°21 v°.
72. - Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; Londres, BL, ms. add. 18851, f°6 ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v° ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 et f°10 v° ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 399, f°10 v° ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Paris, BnF, ms. fr. 9106, f°222 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v° ; Paris, BnF, ms. néer. 1, f°116 v° ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10 et f°13 v°.
73. - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; New York, ML, ms. M 271, f°10 ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
74. - Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; Munich, BSB, ms. CLM 28345, f°10 v° ; Paris, Mazarine, ms. 870, f°111 v° ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2 et f°9.
75. - Article « bricole », dans MEYER, C. (éd.). *Dictionnaire des Sciences Animales*. Montpellier : Cirad, 2013, < URL : <http://dico-sciences-animales.cirad.fr/> > [Consulté le 04/08/2013].
76. - Heidelberg, BU, ms. pal. germ. 164 ; Munich, BSB, ms. germ. 32, f°6 v° ; Trebon, AN, CM8 ; Tübingen, BU, ms. Md. 2 ; Wolfenbüttel, HAB, ms. Guelf 3.1 Aug 2°, f°36 v° et f°37.
77. - HAUDRICOURT, André-G. « Lumières sur l'attelage moderne ». Dans *Annales d'histoire sociale*. 8^e année, n°2, 1945, p. 117-119, <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_1243-258X_1945_num_8_2_3172> [Consulté le 08/10/2012].
78. - Bruxelles, BR, ms. 9245, f°59 ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v°.
79. - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v°.
80. - Excepté, dans cette enluminure, mais dans ce cas, il s'agit certainement de faciliter la conduite des trois animaux (Prague, BU, ms. XVIIIB20, f°323 v°).
81. - Dans cette miniature, les étriers sont très en avant, sur l'épaule du cheval (La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v°).
82. - Bruxelles, BR, ms. 9245, f°59 ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v°.
83. - Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; New York, ML, ms. M 165, f°64 ; Oxford, BL, ms. Selden supra 38, f°21 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32.
84. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
85. - Sibiu, MB., ms. 1, f°15.
86. - Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v°.
87. - Sibiu, MB, ms. 1, f°18.

- 88.** - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; Heidelberg, BU, ms. pal. germ.164 ; Paris, BnF, ms. lat. 10555, f°11.
- 89.** - Oxford, BL, ms. Douce 12 (transport).
- 90.** - Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32.
- 91.** - Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v°.
- 92.** - La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v°.
- 93.** - Notamment pour manger : Bruxelles, BR, ms. II. 201, f°241 ; Coll. part., *Politiques et économiques*, Aristote (labours) ; Paris, Mazarine, ms. 870, f°111 v°.
- 94.** - Baltimore, WAG, ms. 227, f°7 v° ; Herzogenburg, Stiftsbib., ms. 94.I ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
- 95.** - New York, ML, ms. 165, f°64 ; Oxford, BL, ms. Selden supra 38, f°21 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32 r ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v° et f°20 v°.
- 96.** - La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v°.
- 97.** - Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°20 v°.
- 98.** - La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v°.
- 99.** - Heidelberg, BU, ms. pal. germ. 164 ; Munich, BSB, ms. germ. 32, f°6 v° ; Trebon, AN, CM8 ; Tübingen, BU, ms. Md. 2 ; Wolfenbüttel, HAB, ms. Guelf 3.1 Aug 2, f°36 v° et f° 37.
- 100.** - PAPE, Max. *L'art de l'attelage. L'attelage et le menage d'après les règles établies par Benno von Achenbach*. Paris : Maloine, 1989, p. 34.
- 101.** - Pour cela, il peut être associé à une croupière : Baltimore, WAG, ms. 227, f°7 v° ; Herzogenburg, Stiftsbib., ms. 94.I ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
- 102.** - Voir par exemple la miniature suivante : Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v°.
- 103.** - Besançon, BM, ms. 127, f°10 ; Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; New York, ML, ms. M 307, f°5 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 126, f°7 ; Paris, BnF, ms. fr. 1020, f°93 ; Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v° ; Paris, Mazarine, ms. 870, f°111 v°.
- 104.** - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Holkam Hall, BL, ms. 311, f°41 v° ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° et f°10 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; New York, ML, ms. M 452, f°11 ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v° ; Paris, BF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Paris, BnF, ms. néer. 1, f°116 v° ; Paris, BnF, ms. 1872, f°55 v° ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v°.
- 105.** - Chantilly, Condé, ms. 76 (1362), f°9 v° ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 271, f°10 ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Paris, Arsenal, ms. 5064, f°17 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32 ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18 ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 42, f°9 ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
- 106.** - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; Oxford, BL, ms. Selden supra 38, f°21 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v°.
- 107.** - La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v° ; Londres, BM, ms. add. 42130, f°173 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32.
- 108.** - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v°.
- 109.** - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Baltimore, WAG, ms. 425, f°9 ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Holkam Hall, BL, ms. 311, f°41 v° ; Londres, BL, ms. add. 18852, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; Munich, BSB, ms. CLM 28345, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 52, f°6 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1537, f°32 ; Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v° ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10.
- 110.** - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; Rouen, BM, ms. 1044, f°21 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
- 111.** - New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v°.
- 112.** - New York, ML, ms. M 399, f°10 v°.

113. - La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v°.
114. - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Oxford, BL, ms. Selden supra 38, f°21 v°.
115. - Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°6 v° et f°20 v°.
116. - GIRAULT, Marcel. *Attelages et charrois au Moyen Âge*. Nîmes : C. Lacour, 1992, p. 93-94.
117. - *Id. Ibid.*, p. 99.
118. - Pour les labours : Bruxelles, BR, ms. 1175, f°156 v°. Pour le hersage : Holkam Hall, BL, ms. 311, f°41 v° ; La Haye, MMW, ms. 75 A 214, f°2 v° ; Londres, BL, ms. add. 18852, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; Londres, LB, ms. 47682, f°14 v° ; Lyon, BM, ms. 514 (434), f°4 v° ; Marienstern, Stift, *Diurnale* ; Paris, BnF, ms. 1872, f°55 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 126, f°7 ; Sibiu, MB, ms. 1, f°18 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°9.
119. - Pour les labours : Cambridge, FM, ms. 1058-1975 ; Holkam Hall, BL, ms. 311, f°41 v°. Pour le hersage : Besançon, BM, ms. 127, f°10 ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°9 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 307, f°5 v° ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v°.
120. - Baltimore, WAG, ms. 425, f°9 ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5v ; Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Rome, Vatican, ms. vat. lat. 1122, f°26 ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10 ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v°.
121. - Holkam Hall, BL, ms. 311, f°41 v° ; Londres, BL, ms. add. 17012, f°3 ; New York, ML, ms. M 399, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Paris, BnF, ms.fr. 9199, f°92 v° ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v°.
122. - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Lyon, BM, ms. inc. 447, f°5 ; New York, ML, ms. 271, f°10 ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 14267, f°156 v°.
123. - Bruxelles, BR, ms. II.201, f°241 ; Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v° ; Coll. part., *Politiques et économiques*, Aristote ; Paris, BnF, ms. fr. 1020, f°93.
124. - Boulogne, BM, ms. 55, f°3 ; Bruxelles, BR, ms. II.201, f°241 ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°214 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 1630, f°42 et f°42 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 9106, f°222 v° ; Rome, Vatican, ms. pal. lat. 1632, f°19 v°.
125. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
126. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Londres, BL, ms. add. 18852, f°8 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; Munich, BSB, ms. CLM 23637, f°4 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Sibiu, MB, ms. 1, f°15.
127. - Baltimore, WAG, ms. 39, f°6 v° ; Chantilly, Condé, ms. 65 (124), f°10 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v ; Lyon, BM, ms. inc. 1042, f°136 ; New York, ML, ms. H 8, f°5 v° ; Paris, BnF, ms. fr. 2092, f°20 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18 ; Paris, MAD, *Calendrier Julien* ; Paris, Mazarine, ms. 870, f°111 v° ; Rouen, BM, ms. 1044, f°21 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
128. - New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Prague, BU, ms. XVII B 20, f°323 v° ; Vienne, ONB, ms. 706, f°13 v° ; Vienne, ONB, ms. 3085, f°2.
129. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Lisbonne, MAA, ms. 13 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 10555, f°11 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
130. - Par exemple : Besançon, BM, ms. 127, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; Tours, BM, ms. 2283, f°10.
131. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°10 ; La Haye, MMW, ms. 133 D 11, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 17012, f°3 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; New York, ML, ms. M 307, f°5 v° ; New York, ML, ms. M 452, f°11 ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v° ; Paris, BnF, ms. néer. 1, f°116 v° ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 42, f°9.
132. - Par exemple : New York, ML, ms. M 52, f°6.

133. - AUDOUIN-ROUZEAU, Frédérique. « Compter et mesurer les os d'animaux. Pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'Antiquité aux Temps Modernes ». Dans *Histoire et Mesure*, (10), n°3, p. 284.
134. - Londres, LB, ms. add. 47682, f°14 v° ; New York, ML, ms. M 452, f°11 ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 42, f°9.
135. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°10 ; Holkham Hall, BL, ms. 311, f°41 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 et f°26 v°.
136. - Anvers, MVDB, ms. 946, f°4 v° ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°171 ; Londres, VAM, ms. Salting 2600.
137. - Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v° ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25 ; Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v° ; Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; New York, ML, ms. M 307, f°5 v° ; New York, ML, ms. M 399, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Oxford, BL, ms. Douce 12 ; Paris, BnF, ms. lat. 7940, f°18 ; Paris, mélanges Dervieu, *Bréviaire* ; Venise, BM, ms. lat. I.99, f°10 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v°.
138. - NY, Morgan, ms. M 52, f°6.
139. - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v°.
140. - Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°10 v°.
141. - Par exemple : Londres, BL, ms. add. 24098, f°25.
142. - Par exemple : Chantilly, Condé, ms. 65 (1284), f°8 v° ; Lisbonne, MAA, ms. 13 ; New York, ML, ms. M 399, f°8 v° ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
143. - Par exemple : Anvers, MVDB, ms. 846, f°4 v° ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°25.
144. - Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 v°.
145. - Par exemple : Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8.
146. - Par exemple : Vienne, ONB, ms. 2706, f°10 v°.
147. - Bruxelles, BR, ms. II. 201, f°241 ; Coll. part., *Politiques et économiques*, Aristote.
148. - Coll. part., *Politiques et économiques*, Aristote ; La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; La Haye, MMW, ms. 133 D 11, f°10 ; Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Munich, BSB, ms. germ. 52, f°6 v° ; New York, ML, ms. S 7, f°9 v°.
149. - Londres, BL, ms. add. 42130, f°173 v° ; Londres, BL, ms. add. 49622, f°15 v°.
150. - La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v°.
151. - GIRAULT, Marcel, *op. cit.*, p. 107.
152. - Londres, BL, ms. add. 35313, f°5v ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; New York, ML, ms. M 399, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 451, f°5 v° ; Paris, Arsenal, ms. 3654, f°17 v° ; Rome, Vatican, ms. pal. 1632, f°19 v° ; Turin, MC, ms. 47 (K.IV.29).
153. - Londres, VAM, ms. Salting 2600 ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 38, f°10 ; Paris, BnF, ms. Smith Lesouef 42, f°9 ; Vienne, ONB, ms. 2706, f°13 v°.
154. - Paris, BnF, ms. fr. 9199, f°92 v°.
155. - Londres, BL, ms. add. 24098, f°26 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°10 v° ; New York, ML, ms. M 52, f°6 ; Rouen, BM, ms. 3038 (leber 142), f°9 v°.
156. - Par exemple : Rouen, BM, ms. 3038 (leber 142), f°9 v°.
157. - Rome, Vatican, ms. pal. 1632, f°19 v°.
158. - Par exemple : Besançon, BM, ms. 127, f°9 ; Bruxelles, BR, ms. II.158, f°8.
159. - Par exemple : Bruxelles, BR, ms. II 158, f°8 v° ; Munich, BSB, ms. CLM 23638, f°9 v° ; Oxford, BL, ms. Douce 12 (transport).
160. - Par exemple : Venise, BM, ms. lat. I. 99, f°10 v°.
161. - Par exemple : Bruxelles, BR, ms. II. 158, f°8 v°.
162. - Par exemple : Londres, BL, ms. add. 35313, f°5 v° ; Vienne, ONB, ms. 2730, f°10.
163. - Par exemple : Paris, Mazarine, ms. 502, f°4 ; Paris, mélanges Dervieu, *Bréviaire*.
164. - Par exemple : Paris, BnF, ms. fr. 571, f°66 v°.

165. - Par exemple : La Haye, MMW, ms. 76 J 18, f°213 v°.

166. - Par exemple : La Haye, MMW, ms. 76 F 13, f°8 v° ; Paris, BnF, ms. lat. 14267, f°156 v°.

RÉSUMÉS

Les enluminures sont un bon moyen de dresser un état des lieux, à un instant donné, du harnachement du cheval de trait dans les tâches agricoles. Ce focus donne l'occasion de s'interroger sur le champ de vision des enluminures, œuvres documentaires ou esthétiques, et de visualiser la composition du harnachement, son adaptation à la morphologie de l'animal, ainsi que les caractéristiques des chevaux attelés. Les éléments qui sont présentés ici sont des pistes de réflexion, à confirmer par la mise en relation avec d'autres types de sources, – textuelles et archéologiques notamment. De même, il est nécessaire de compléter cette vision du harnachement par l'étude de sa fabrication et des artisans qui y participent.

Images of harnessed horses at work in the country; anatomical and morphological realities and artistic construction in European illuminated manuscripts, twelfth to sixteenth centuries. Illuminated manuscripts offer an interesting source for looking at the way workhorses in the countryside are harnessed, during a given period. This focus raises questions about the scope of vision of these illuminations, which is both documentary and aesthetic. It allows us visualise the composition of the harness and how it was adapted to horses' morphology, and to see the characteristics of workhorses used by peasants. This paper suggests some lines of enquiry which need to be pursued in other sources, in particular written records and archaeological material. This understanding of harnesses must also be completed by the study of the fabrication of harnesses and of the craftsmen active in this field.

INDEX

Mots-clés : Moyen Âge, cheval, enluminure, harnais, campagne, charrue

Keywords : middle-ages, horse, illumination, harness, country, ploughman, plough, harrow, cart

AUTEUR

FLORIANA BARDONESCHI

Doctorante, Paris 7/EHESS, Paris floriana.bardoneschi@laposte.net